



## Mecontent de son avocat suite a jugement rendu

Par **bruno30**, le **22/11/2008** à **17:14**

Pendant combien de temps peut on faire une réclamation contre un avocat dont on estime qu'il n'a pas défendu nos intérêt comme il l'aurait dû le faire mais ayant simplement pris son client pour une source de revenu puisque le fait d'avoir un avocat ne m'a pas permis de pouvoir m'exprimer au tribunal et cet avocat n'a, en aucune facon, chercher à défendre mes intérêt. Merci à ceux qui voudrons bien me répondre.

Par **Tisuisse**, le **22/11/2008** à **17:23**

Bonjour,rnrnUn bonjour en arrivant est très apprécié des spécialistes qui vous répondent de façon bénévole. Ce ne sont pas des machines.rnrnCela étant, devant quelle juridiction (civile, pénale, autre ?) s'est déroulé cette audience ? et pourquoi ?rnrnEn effet, selon le type de procès, le prévenu et la défense peuvent s'exprimer ou non, en fonction des débats nécessaires pour éclairer les magistrats.

Par **bruno30**, le **23/11/2008** à **15:58**

bonjour et merci pour cette reponse;etant caution pour mon gendre dans l'achat d'une voiture il a été defaillant dans ses remboursements.suite a quoi j'ai pris le relais pendant plusieurs mois et j'ai demande a la maison de credit de mettre la voiture a mon nom et terminer le paiement du credit chose a laquelle je n'ai paseu de reponse.et plus aucune nouvelle il s'est passe trois

mois suite desquels ils ont saisi la voiture et l'on vendu aux enchères. au tribunal mon avocat n'a fait que demander des reports d'audiences et la dernière fois a demandé un échéancier pour la dette sans jamais avoir parlé des sommes que j'avais versé ni de la demande de reprise de crédit ni de la lettre de révocation de caution que j'avais envoyée. je pense que mon avocat ne m'a pas représenté comme il aurait dû le faire et m'a fait condamner à 400 euros par mois pour un total de 12000 euros. merci pour vos réponses qui j'espère pourront m'aider à faire quelque chose. d'avance merci à tous ceux qui pourront m'aider